



Montreuil, le 28 janvier 2016

Déclaration d'Éric SINSARD, administrateurs CGT du CNFPT lors du Conseil d'Administration du 27/01/2016

Monsieur le Président,

Le budget 2016 est marqué une fois de plus par l'austérité. Le DOB devait être l'occasion de déterminer la stratégie financière pour l'établissement. Or, sont présentées ici des orientations budgétaires dont le fil rouge est la baisse du taux de cotisation.

La baisse de 10 % du taux de cotisation de 1 à 0,9 % prive le CNFPT de 35 millions d'euros de recettes. En cela, il rappelle celui de 2012 handicapé par la même baisse de cotisation. À l'époque, le budget avait un parrain, le sénateur Arthuis, cette année il a une marraine, la ministre Lebranchu !

Les majorités changent, les gouvernements passent, l'austérité reste.

L'équilibre budgétaire ne sera possible en 2016 qu'en, je cite « puisant dans le reliquat d'excédent cumulé ». Qu'en sera-t-il l'année prochaine ?

D'autant plus qu'il existe une incertitude sur les recettes issues des collectivités victimes elles aussi de l'austérité. L'hypothèse d'évolution annuelle de la base de cotisation est limitée à 2 %. Déjà le nombre de journées de formation initiale a baissé de 8,3 % en 2015 par rapport à 2014, ce qui s'explique par un ralentissement des embauches par les collectivités.

Cette cure d'austérité imposée coïncide également avec la mise en place du doublement de la durée de formation initiale des catégories A et B à partir du 1^{er} janvier 2016 ce qui va représenter une dépense supplémentaire. 2016 sera aussi la 1^{ère} année pleine de la réduction voulue fin 2014 des formations payantes.

Par ailleurs, la CGT déplore comme à chaque budget que l'établissement verse toujours plus aux centres de gestion pour toujours moins d'organisation de concours. 900 000 € de plus prévu cette année. Nous sommes favorables à une remise à plat du dispositif découlant de la loi de 2007.

Notre organisation syndicale regrette aussi que l'austérité s'applique à la masse salariale de l'établissement (+ 1,3 % cette année contre 1,8 % en 2015) alors que les besoins manquent.

.../...

.../...

Si l'activité de formation progresse, cela concerne principalement le domaine pilotage, management et gestion des ressources et formation hygiène et sécurité... formations qui s'adressent à des publics et des domaines très ciblés.

Le DOB s'inquiète quant à l'équilibre budgétaire pour l'exercice 2017 si le taux de cotisation n'est pas ramené à 1%. Dans ce cas, il n'y aurait plus alors de « reliquat d'excédent cumulé ».

La CGT s'opposera à toute réduction de l'offre de formation en 2017 et de leurs conditions d'accès. Les agents ne doivent pas être les victimes de la décision gouvernementale de priver le CNFPT des ressources qui lui sont vitales.

Monsieur le Président, il est de notre responsabilité de nous mobiliser pour que le 1% soit rétabli. Quels moyens le CA et son Président vont-ils se donner pour y parvenir ? La CGT reste disponible pour engager la bataille de la reconquête.